



Grand-Duché de Luxembourg
Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur

CONTRAT D'INTERVENANT EXTERNE FORMATION BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR – BTS

Entre

Le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, représenté par la Ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, et le Lycée ,
d'une part, et

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Numéro d'identification au Luxembourg (matricule) :

Numéro, rue :

Code postal : Localité :

Employeur :

ci-après dénommé(e) l'intervenant externe, d'autre part, il est convenu ce qui suit :

Article 1er.- Objet

L'intervenant externe s'engage, dans les conditions précisées au présent contrat, à assumer la/les prestation(s) suivante(s) :

Nombre de leçons annuelles : Cours dispensé(s) :

Dénomination du BTS :

Article 2.- Durée

Le présent contrat est conclu pour la durée allant du au .

Numéro d'identification :

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|

Toute communication faite dans le cadre de l'exécution du présent contrat est envoyée aux adresses suivantes :

Pour l'intervenant externe et le Lycée

(Adresse du Lycée) :

Nom du Lycée:

Numéro, rue :

Code postal : Localité :

Pour le Gouvernement :

Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur

18-20, montée de la Pétrusse

L-2327 Luxembourg

Clause protection des données

Veillez noter que vos données à caractère personnel sont traitées par le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur du Grand-Duché de Luxembourg conformément à la législation applicable en matière de protection des données et tel qu'il est détaillé dans la politique de confidentialité du ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur. La politique de confidentialité du ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur est accessible sous :

<https://mesr.gouvernement.lu/fr/support/politique-de-confidentialite.html>

Fait en triple exemplaire à Luxembourg, le

| | | |
|--|--|--|
| | | |
|--|--|--|

| | | |
|-----------------------|----------------------------|---|
| L'intervenant externe | Pour la direction du Lycée | Pour la Ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur |
|-----------------------|----------------------------|---|